

La VOIX du CONSEIL

Mai 2010 N°24

Sainte-Suzanne

NOS RENDEZ-VOUS

.<u>Mardi 1^{er} juin</u>

Ouverture de l'Exposition « Nature en fête » présentée par Sophie et Alain de Bourgues à l'étage de la Bergerie du château. Fin de l'exposition le dimanche 4 juillet, à l'occasion de Planète en fête.



Dimanche 6 juin

2^{ème} marché des brocanteurs

9h : au plan d'eau des Chauvinières, « **fête de la pê-che** » concours réservé aux enfants, organisé par l'association de pêche « La truite suzannaise ». **Gratuit** 14h45 : Promenade des moulins

15h : Conférence : « Fouilles archéologiques au Château de Sainte-Suzanne » par Anne Bocquet au CIAP. 15h à Clairbois : spectacle « Messire Val, parfait chevalier »

Mercredi 9 juin

Randonnée pédestre des Francs-Tireurs Suzannais Circuit Belle-Vue (8km) à Crennes sur Fraubée.

Jeudi 10 juin

Tour de France VTT Dimanche 13 juin

Excursion en car organisée par les FTS : Le Cap Fréhel, le Fort La Latte, Saint-Cast.

15h : Petites Cités de Caractère « **Dimanche de caractère** » Visite poétique de la Cité « **Sainte-Suzanne en chansons** »

15h : spectacle à Clairbois « Messire Val parfait chevalier »

15h au CIAP : Regard sur le patrimoine « les matériaux et leur mise en œuvre au fil des siècles »

16h : salle socioculturelle Maxime Létard : concert de musique tzigane avec Lacob MACCIUCA organisé par l'association Musiques pour tous.

Vendredi 18 juin Fête de la musique

<u>Samedi 19 juin</u>

18h30 au CIAP Conférence « **Rénover** son habitat » avec un technicien du CAUE.

Raid VTT: arrivée salle Maxime Létard.

Dimanche 20 juin

Raid VTT : départ salle Maxime Létard

15h : spectacle à Clairbois« Messire Val, parfait Cheva-

Mercredi 23 juin

Randonnée pédestre des Francs-Tireurs Suzannais : Bais (7,5 ou 9km)

Jeudi 24 juin

12h salle des fêtes Fernand Bourdin: buffet campagnard de l'Amicale du fil d'argent

Samedi 26 juin

15h : Randonnée pédestre des petites Cités de Caractère : « circuit autour de la Cité Médiévale » (8 km environ) - « pot » offert à l'issue de la randonnée.

Dimanche 27 juin

15h : Spectacle à la Ferté Clairbois « Messire Val, parfait Chevalier »

15h – 15h30 – 16h – 16h30 – 17h : **« Les instantanés du CIAP »** au château

Sont ouverts tout le mois:

CIAP au château – Horaires et périodes d'ouverture : Jusqu'au 30 juin : tous les jours (sauf le mercredi) de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Du 1^{er} juillet au 30 août : tous les jours de 10h00 à 18h30.

<u>Musée de l'auditoire</u> – Horaires et périodes d'ouverture :

En juin et septembre : le weekend de 14h à 18h30 Du 1^{er} juillet au 31 août : tous les jours de 14h à 18h30. Toute l'année : visites commentées pour groupes

(enfants ou adultes) sur réservation.

Exposition 2010 : « la Charnie sous la révolution » : Chouans et Républicains.

<u>Musée du jouet et de la plaque émaillée</u> - Horaires et périodes d'ouverture :

Juillet et août : tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.

En juin : ouverture le weekend de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

Du 5 juin au 31 août : Exposition **« La buée »** au 3,rue des Coëvrons

Ouverture le week-end en juin, tous les jours en juillet et août, mêmes horaires.

(André POIRIER fait appel aux bénévoles pour le gardiennage de l'exposition).

Contact tél : 06 25 64 25 50



LE COLLECTIF POUR LA SAUVEGARDE DU MASSIF DE LA GRANDE CHARNIE LAURÉAT DU PRIX ORCHIDÉE

Chaque année, *Mayenne Nature Environnement* décerne un prix qui récompense une action significative en faveur de l'environnement. Parmi les 3 lauréats 2010 figure le « *Collectif pour la Sauvegarde du massif forestier de la Grande Charnie* » pour son action victorieuse contre le projet de carrière en Grande Charnie.

Rappelons que ce combat a commencé dès 2004 avec l'association « **ADEPEC** » (association de défense de l'environnement et du patrimoine d'Erve et Charnie) de Sainte-Suzanne qui est à l'origine de la création du Collectif de Sauvegarde en 2007. C'est donc un travail d'équipe de plusieurs années qui est ainsi honoré. La remise du prix Orchidée a eu lieu à Laval le 7 mai dernier.

LE MARCHÉ DES BROCANTEURS

Après de nombreuses années d'absence, brocanteurs professionnels et antiquaires ont fait leur retour, dimanche 2 mai, dans les rues de la Cité.

Les organisateurs de cette manifestation ainsi que les exposants sont repartis satisfaits à l'issue de la journée. Rappelons que ce marché des brocanteurs aura lieu le premier dimanche de chaque mois pendant la période estivale, excepté le dimanche 4 juillet où il aura lieu le dimanche suivant 11 juillet. (Le weekend des 3 et 4 juillet est réservé à « Planète en fête ».) Près de 40 exposants sont d'ores et déjà inscrits pour le dimanche 6 juin.

CHIENS, CHEVAUX...ENFANTS: COHABITATION DIFFICILE

Le parc de la Butte Verte est interdit aux chiens, même tenus en laisse, mais aussi aux chevaux.

En cette saison par exemple, il sert quotidiennement de lieu de pique nique pour les classes scolaires qui viennent à Sainte-Suzanne pour visiter ou participer à des ateliers pédagogiques. Le déjeuner sur l'herbe n'est pas compatible avec les souvenirs laissés par les animaux. Il est clair que le choix est simple, et l'arrêté municipal doit être appliqué par tous : le parc doit rester propre ; ni les chiens ni les chevaux ne doivent y entrer. Il est précisé que tout chien errant peut être emmené en fourrière sans préavis.

PLANETE EN FETE

Comme vous le savez, Planète en fête, salon de l'agriculture biologique et du développement durable de la Mayenne, se déroule cette année, pour sa 7^{ème} édition, à Sainte Suzanne en partenariat avec les communes du canton les 3 et 4 juillet prochains.

Pour la bonne organisation de la manifestation, nous avons besoin d'une centaine de bénévoles... et nous comptons sur vous ! A partir du 25 Mai, vous trouverez en Mairie la fiche « bénévoles ». Les postes à pourvoir sont divers : buvette, parking, montage et démontage de stands, animations enfants, accueil des visiteurs, restauration...merci d'indiquer vos préférences.

Si vous êtes assez disponible, cochez plusieurs cases, nous pouvons n'en retenir qu'une mais ceci nous permettra de mieux gérer les disponibilités des uns et des autres.

Pour répondre à toutes vos interrogations, nous vous informons qu'une <u>réunion « bénévoles »</u> est organisée le <u>Lundi 14 Juin</u>, de 20h30 à 22h00 à la <u>salle du VVF à Sainte Suzanne</u>. N'hésitez pas à y participer! Si vous ne pouvez pas y être présent(e), <u>merci de nous faire parvenir cette fiche avant cette date soit par un bénévole y participant soit par la Mairie.</u>



Nous vous remercions de votre participation!

http://www.planete-en-fete.fr

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de Planète en Fête, remplissez-le et renvoyez-le au Civam Bio 53...civambio.53@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi contacter directement Céline Launay au : 02 43 53 93 93



TOUR DE FRANCE VTT

Le 10 Juin 2010, Sainte Suzanne accueille la 4ème étape du tour de France VTT. Un circuit de 6,3 kms autour de la cité médiévale, à parcourir 7 fois, départagera les 100 concurrents de 22 nations.



Les bons pratiquants amateurs de la région pourront se joindre aux coureurs professionnels, en prenant le départ juste derrière eux (dossiers d'inscription en Mairie).

Le départ aura lieu à 14 heures, place Ambroise de Loré où sera installé « le village » de la course.

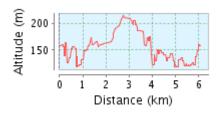
Après une première boucle dans la cité, les coureurs traverseront la cour du château pour une descente directe de la poterne au Pont Neuf. Après une boucle dans la Forêt de Charnie, ils redescendront du Tertre Ganne au plan d'eau, puis, après un passage par le Grand Moulin, ils remonteront pratiquement en ligne droite vers la porte de Fer. Ils emprunteront la poterne jusqu'à la porte du guichet, remontée de la grande rue, et redescente vers la place Amboise de Loré.

L'arrivée aura lieu sur la place vers 16 h.

Remise des récompenses vers 17h.

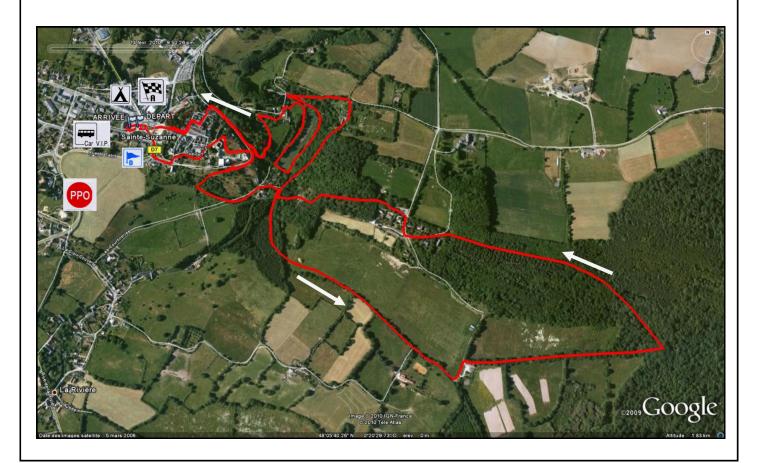
Le Tour VTT est une compétition officielle de haut niveau, reconnue par l'Union Cycliste Internationale. L'étape se déroule en circuit à chaque ville étape, et de l'avis des organisateurs, celui de Ste Suzanne marquera les coureurs avec un parcours particulièrement technique et difficile.

Le TOUR VTT part le 6 Juin de Niort, un passage à Mortagne sur Sèvre en Vendée, 4ème étape à Ste Suzanne le 10 Juin , 5ème étape à Magnon (28), 6ème étape à Argenteuil , en région parisienne, Arrivée le Dimanche 13 Juin à PA-RIS (butte MONTMARTRE).



PROGRAMME:

- 8h00 à 11h00 Mise en place
- 14h00 Départ 3e Etape Tour de France VTT et L'Etape Open
- 16h30 Protocole
- 17h00 démontage



MUSIQUE TZIGANE

Musiques pour Tous a le plaisir de vous proposer le dimanche 13 juin à 16h ,salle socioculturelle, un concert d' 1 heure 15 de musique tzigane de haute qualité.

Les quatre musiciens jouant sur des instruments adaptés à cette musique, violon, cymbalum, contrebasse, piano, ont participé aux Folles journées de Nantes et accepté de venir à Sainte Suzanne.

Leur participation nous promet un concert d'une ambiance exceptionnelle qui enchantera petits et grands.

Les entrées, $\underline{10€}$ adultes, $\underline{7€}$ adhérents de l'association, $\underline{5€}$ enfants et étudiants, sont à retirer à l'Office du Tourisme de Sainte Suzanne 02 43 01 43 60 et Evron 02 43 01 63 75 ou sur place le jour du concert. Pour info, contact Jean Foison 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77.

Mail musiquespourtous@cegetel.net



SUPPRESSION DU PLAN D'EAU DU PONT NEUF

Chacun de nous a pu constater, en se promenant du Grand Moulin au Pont Neuf, que le plan d'eau du Pont Neuf « s'était vidé ».

En effet, suivant les directives européennes, le Syndicat de Bassin de l'Erve a mené une étude destinée à améliorer la qualité de l'eau de nos rivières. La suppression des barrages permet un meilleur écoulement de l'eau et des alluvions; quant aux poissons, ils peuvent remonter plus facilement le cours de nos rivières. Ainsi, de nombreux barrages qui avaient été construits depuis les sources de l'Erve jusqu'à son confluent avec la Sarthe vont être aménagés voire supprimés.

La suppression du plan d'eau du Pont Neuf qui entre dans le cadre de ces travaux, est un projet mené conjointement par le syndicat de bassin de l'Erve, la Communauté de Communes d'Erve et Charnie et la commune de Sainte-Suzanne. Le but est donc d'améliorer la qualité de l'eau de l'Erve mais aussi de pouvoir faire tourner librement la roue du Grand Moulin dont la remise en service est prévue dans les prochaines années.

L'Erve a donc retrouvé naturellement son lit et s'écoule librement tel qu'elle le faisait avant la construction du plan d'eau en 1971-1972.

Pour pouvoir intervenir sur la roue du Grand Moulin,

les techniciens ont abaissé les clapets et œuvré pour enlever progressivement des madriers au niveau du barrage du Pont Neuf. Conséquence immédiate : le plan d'eau s'est vidé et la rivière a retrouvé son lit d'origine.

Désormais, l'Erve longe la rive et serpente au milieu d'une vaste étendue de vase qui mettra probablement deux années à s'assécher complètement.

En attendant, il est formellement interdit aux enfants et aux adultes de s'aventurer sur les anciens fonds de vase, qui

sont mouvants et profonds, donc dangereux.

L'alimentation en eau du Grand Moulin et du Moulin Neuf ainsi qu'une étude paysagère sont l'objet d'un projet qui se prolongera au-delà de 2010.





REPAS CHAMPÊTRE DES FTS

Dimanche 2 mai, les FTS avaient convié l'ensemble de leurs membres à se retrouver autour d'un repas champêtre servi sous barnum sur le terrain de football.

Malgré les températures plutôt fraîches pour la saison, chacun a pu se réchauffer grâce à la formidable ambiance qui a prévalu pendant toute la durée du repas.

Un animateur hors pair, en la personne de Claude JEANNE, a fait participer bon nombre de convives en les invitant à venir raconter une petite histoire ou chanter un air que tout le monde peut reprendre en chœur. (Merci plus particulièrement à la chorale du Fil d'argent ainsi qu' à Brian et Thelma HEARD que nos anciens connaissent bien.) Claude JEANNE a réalisé une performance exceptionnelle, en constituant sur le champ une chorale tout à fait inédite: Monsieur le Maire accompagné de sept de ses conseillers municipaux, invités à pousser la chansonnette n'ont pas hésité à relever le défi. Ils ont osé s'exprimer en chanson devant un public incrédule qui n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles.

Autre performance : celle de faire chanter leurs conjointes qui, elles, ont enchanté le public par la qualité de leur prestation.

Tout cela n'est pas un canular, ce n'est pas un poisson d'avril, ça s'est réellement passé à Sainte-Suzanne le dimanche 2 mai : une première sans doute dans notre commune ?





CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

En l'absence de Jean-Pierre MORTEVEILLE, Maire de Sainte-Suzanne, retenu à Laval pour participer aux cérémonies de célébration de la journée de l'Europe, et de l'Harmonie de Sainte-Suzanne qui participait au festival européen des Bandas à Condom (Gers), Roland GAILLARD, premier adjoint, était chargé de présider la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 sur les troupes ennemies. Pour la première fois, cette cérémonie était associée à la fête de l'Europe. A cette occasion, Camille et Mélanie ont lu la déclaration de Robert SCHUMAN, considérée comme le texte fondateur de l'Europe.

Elles ont ensuite déposé une gerbe au monument aux morts. Pour clôturer la cérémonie, militaires du 42 RT de Laval, gendarmes, sapeurs pompiers du Centre de secours de Sainte-Suzanne, représentants des associations d'anciens combattants, élus et public ont écouté solennellement « La Marseillaise » suivie de « l'hymne européen ».



LE RETOUR DES CANONS

Les canons de 75 Schneider modèle 1934 de Sainte-Suzanne, pris par l'ennemi en 1940, repris par les Américains en août 1944, ont été replacés lundi 17 mai de part et d'autre du monument aux morts, en présence de Dominique BARILLER, Président des Officiers de Réserve de la Mayenne, du Capitaine Alain STOME du 42^{ème} RT, du Maire, du premier adjoint de Sainte-Suzanne, d'Alain BARILLER, Conseiller Municipal et correspondant Défense de la commune et de Michel DELÉTANG, agent de voirie.

Rappelons qu'il n'existe plus que 3 canons de ce type en France : l'un au Musée de l'Artillerie de Draguignan et les 2 autres à Sainte-Suzanne, qui figurent d'ailleurs dans



le Guide européen officiel des musées de la guerre 1939/1945, qui vient de paraître.

Les canons, sur les conseils du musée de l'Artillerie, ont retrouvé leur couleur exacte d'origine (la commune a acheté cette peinture dans la seule maison spécialisée en France, à Lyon); le nettoyage, la peinture et la manutention des canons ont été exécutés par des sections spécialisées du 42ème RT commandé par le Colonel Christophe FOLLET au Quartier Férié à Laval : peinture par les caporaux-chefs DUVAL et POPOGO, manutention et transport par l'adjudant TRAVERS et le sergent-chef GUCHT, avec escorte de la Gendarmerie Nationale.

Les canons ont été replacés sur des socles de béton, afin d'éviter que les roues ne soient en contact direct avec le sol. Les pneus d'origine sont datés 1937.

Une cérémonie officielle de remerciement pour ce superbe travail aura lieu ultérieurement.

Rappelons que les canons ont été exposés durant toute l'exposition sur **Mai-juin 1940** à Laval, avenue Robert BU-RON. Cette remarquable exposition a été visitée par plus de 3000 personnes. Les canons étaient gardés jour et nuit par des bénévoles et amis de l'association des Officiers de réserve.



Football Club de la CHARNIE Entente Ste Suzanne -Torcé-Viviers en Charnie



La saison est terminée pour les seniors et les vétérans. L'équipe seniors A se classe à un belle troisième place en 3ème division tandis que la neuvième position des seniors B leur permet de se maintenir en 4ème division.

L'école de football continue jusqu'au 12 juin, date de clôture ce samedi après midi sur le terrain de Torcé-Viviers. Pour les enfants, <u>filles et garçons</u>, intéressés par la pratique du football, le FC CHARNIE les accueille dans son <u>ÉCOLE DE FOOTBALL</u>: Condition d'âge pour la saison 2010-2011:

Catégorie U15 année de naissance 1996-1997
Catégorie U13 année de naissance 1998-1999
Catégorie U11 année de naissance 2000-2001
Catégorie U9 année de naissance 2002-2003
Catégorie U7 année de naissance 2004-2005

En cette fin de saison, l'équipe des U11 (moins de 11 ans) est équipée d'un nouveau jeu de maillots grâce à la participation financière des établissements Guy Charlot de Ste Suzanne. Merci à Guy pour ce partenariat. L'assemblée générale aura lieu le samedi 12 juin à 10H dans la salle des associations de Ste Suzanne. Après les bilans de cette saison, nous préparerons la rentrée de septembre pour



une nouvelle saison. Ce sera aussi l'occasion de remercier chaleureusement les nombreux dirigeants et bénévoles qui, par leur généreuse disponibilité, accomplissent toutes les tâches indispensables à l'organisation du club.

<u>Contact</u>: BRILLET JEAN-MARIE LA GIREUSIERE 53270 TORCE-VIVIERS EN CHARNIE TEL: 02-43-01-08-64 (répondeur) 06-58-45-68-44 E-MAIL jeanmariebrillet-fccharnie@orange.fr

STATIONNEMENT ET CIRCULATION DANS LA CITÉ

Lors de la séance du 16 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de règlementer la circulation et le stationnement dans la Cité médiévale. Ces décisions viennent d'entrer en application par arrêté municipal.

La circulation:

L'accès à la cité médiévale est désormais interdit à tous les véhicules à moteur sauf riverains, secours, livraisons, véhicules d'entretien, engins de travaux, personnes à mobilité réduite.

Le stationnement :

Le stationnement est interdit à tout véhicule y compris ceux des riverains; mais l'arrêt momentané (dépose-minute) est toléré pour les riverains, livraisons, taxis, parents d'élèves de l'école Sainte-Marie (aux heures d'entrée et de sortie de classe), clients des chambres d'hotes.

Des places de stationnement sont réservées aux personnes handicapées Place Hubert II de Beaumont et avant l'entrée du château.

La vitesse, quant à elle, est limitée à **20** km/h dans l'ensemble de la Cité. (« Zone de rencontre du code de la route »)

Où stationner?

Touristes, visiteurs, clients des commerçants ou artisans locaux sont invités à stationner sur les deux places situées à l'entrée de la Cité : la place des Charrières et la place Ambroise de Loré.



Le Conseil Municipal est conscient des gênes que ces décisions peuvent engendrer pour les personnes domiciliées dans la Cité ou pour l'ensemble de ceux qui y travaillent. Elles sont la conséquence d'abus commis non seulement par les touristes ou les visiteurs mais aussi par certains Suzannais eux-mêmes. Les élus espèrent que chacun pourra comprendre la nécessité d'une circulation et d'un stationnement règlementés afin que tous puissent bénéficier d'un cadre exceptionnel que beaucoup nous envient.

LA BANDA'SUZANNE AU FESTIVAL DE CONDOM

Pour sa deuxième participation au festival européen des bandas de Condom (Gers), la Banda'Suzanne a renouvelé l'exploit réalisé en 2009 en obtenant à nouveau « **la lune de bronze** » : 3éme prix de la meilleure animation de nuit. Samedi 8 mai et dimanche 9 mai, les 21 musiciens de la Banda'Suzanne ont défilé devant 20 000 spectateurs et ont concouru avec 16 autres formations européennes. Le concours était encore plus difficile qu'en 2009.

Julien BARRIER, responsable de la Banda, est fier d'avoir obtenu cette récompense, fruit d'un travail assidu durant toute l'année.



La Banda'Suzanne participera à la fête de la musique le vendredi 18 juin prochain. Elle honorera son trophée et animera la fin de la soirée : soyons nombreux à venir la féliciter et à partager avec elle l'ambiance de fête qu'elle sait si bien communiquer au public.



COMMUNIQUÉS

LA POSTE

Le bureau de poste de Sainte-Suzanne est en cours de restauration. Pendant la durée des travaux qui s'étaleront jusqu'au 17 juin, il est rappelé que l'accueil des clients se fait dans les locaux de l'ancienne gendarmerie où les opérations les plus courantes continuent à être assurées.

Les opérations financières s'effectuent au bureau de poste d'Évron.

Quant au dépôt du courrier dans les boîtes aux lettres, il n'y a aucun changement. L'accueil téléphonique est maintenu au 02 43 01 61 93.

Afin de faciliter le déplacement à Évron, la poste met à la disposition des personnes à mobilité réduite un transport gratuit « le Petit Pégase » le vendredi à 14 heures. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service sont invitées à s'inscrire auprès des services postaux de Sainte-Suzanne.

VACANCES FAMILLES

Dans le précédent numéro de la Voix du Conseil, nous avions fait appel aux bénévoles pour aider des familles démunies qui viennent en vacances au VVF cet été.

Le jeudi 20 mai s'est tenue en mairie la réunion d'information avec les organisateurs de cette œuvre sociale. Il y avait UNE Suzannaise...

L'aide demandée consiste à les assister ponctuellement en transport car ces familles n'ont pas de voiture. On peut n'être disponible qu'une seule fois, pour aller les chercher à la gare, ou les accompagner faire des courses à ÉVRON par exemple.

Dans ces périodes difficiles, nous sommes tous à la merci de difficultés, et la solidarité est la bienvenue dans ces circonstances.

Même si vous n'êtes disponible qu'une journée, faites-vous connaître en mairie.

A l'avance, merci pour eux.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme les années passées, la fête de la musique se déroulera place Hubert II de Beaumont et dans le parc de la butte verte le vendredi 18 juin prochain.

Les animations musicales commenceront dès 20h45.

Au programme:

- 1. L'harmonie de Sainte-Suzanne,
- 2. Le steel band d'Évron (le steel drum est un instrument de percussion mélodique en acier)
- 3. La Banda'Suzanne
- 4. Une chanteuse, originaire de Sainte-Suzanne, Karine POMMIER, alias CHEYENNE, vous offre une surprise spectacle et vous fera danser pour finir la soirée.
- 5. La « Banda'Suzanne » , à cette occasion, célèbrera le prix qu'elle a obtenu, début mai, au festival des bandas de Condom. (La lune de bronze pour les animations de nuit)



